

77e Assemblée Mondiale de la Santé de l'OMS

Déclaration prononcée par le Tchad au nom des 47 pays de la région de l'OMS pour l'Afrique

=====

Monsieur le Président,

- 1- Le Tchad et l'Union de Comores ont l'honneur de faire cette déclaration au nom des Etats membres de la région Africaine. Cette déclaration tient compte des points 14.4 et 14.5 relatifs au Pilier2
- 2- Rappelant que la Poliomyélite, reste une urgence de Santé Publique malgré les progrès accomplis,
- 3- Bien que l'Afrique ait mis fin au poliovirus sauvage autochtone en 2016, le poliovirus sauvage étant endémique au Pakistan et en Afghanistan, l'Afrique a détecté une importation de ce virus au Malawi et au Mozambique en 2022.
- 4- À la suite d'un effort conjoint impliquant plusieurs pays, au nombre desquels figurent la République-Unie de Tanzanie, la Zambie et le Zimbabwe, Monsieur le Président, je puis annoncer aujourd'hui qu'une équipe indépendante d'évaluation de la riposte aux flambées épidémiques a confirmé la fin de l'épidémie ;
Monsieur le Président,
- 5- Toutefois Les 47 Etats membres restent préoccupées par la persistance de la transmission de variants du poliovirus circulant dans de nombreuses parties de la Région et la faible activité de la Vaccination Supplémentaire (AVS) notamment dans les Zones d'accès difficiles,
- 6- L'expansion de la flambée due au variant de la poliomyélite de type 2 en Afrique est en partie due aux perturbations liées à l'approvisionnement en doses de vaccin antipoliomyélique de type 2 et à d'autres contraintes liées aux ressources financières.
- 7- S'agissant de la Planification de la transition pour la poliomyélite et activités postérieures à la certification, les 47 pays membres ont déjà commencé à rendre compte des indicateurs de suivi et d'évaluation, afin de maintenir la qualité des programmes, à mesure que les pays avancent dans le processus de transition.

Pour ce qui est de l'appropriation et la responsabilisation des Etats membres importantes à la mise en œuvre du cadre stratégique pour les prochaines années ; la fragilité des systèmes de santé et la multiplicité des situations

d'urgence sanitaire en Afrique, conjuguées à des défis politiques et économiques, pourraient donner aux pays africains plus de temps pour assumer l'entière responsabilité technique et financière des fonctions essentielles de lutte contre la poliomyélite.

Monsieur le Président

- 8- En ce qui concerne l'éradication de la variole, les États Membres de la Région africaine prennent note du rapport et félicitent le Directeur général pour l'excellent travail accompli par le Comité consultatif OMS de la recherche sur la variole.
- 9- Par conséquent, les 47 pays de la Région africaine adoptent la recommandation du Comité consultatif pour la recherche sur la variole et appellent à une augmentation des ressources pour la lutte contre la variole simienne ;
- 10-Enfin, les États Membres du continent africain déplorent les inégalités d'accès aux mesures médicales de lutte contre l'ortho poxvirose simienne, notamment pour ce qui a trait aux produits de diagnostic, ainsi qu'aux traitements et aux vaccins. La Région africaine appelle l'OMS à l'équité dans la fourniture des moyens de lutte lors des futures flambées dues à un ortho poxvirus.

Merci Pour votre attention